



**Forum Jeunesse Laval
CRÉ DE LAVAL**

PORTRAIT DES JEUNES LAVALLOIS

Chapitre 7

DIFFICULTÉS D'INSERTION



DIFFICULTÉS D'INSERTION

FAITS SAILLANTS

- ❑ Bien que la proportion de types de problèmes (physique, abus sexuel, abandon, trouble de comportement) s'apparente à celui de l'ensemble du Québec, on trouve, à Laval, moins de cas de négligence, mais davantage de cas de troubles de comportement.
- ❑ Le nombre de jeunes ayant fait l'objet d'une intervention du Centre jeunesse de Laval, en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescent, s'élevait à 584 en 2004.
- ❑ Les taux de victimisation sont plus élevés chez les 15 à 34 ans que dans l'ensemble de la population lavalloise.
- ❑ On note une recrudescence des gangs de rue dans la grande région de Montréal, incluant Laval. Certains membres de gang de rue habitent Laval, mais ils n'y établissent pas de territoire défini.
- ❑ Bien qu'on trouve un bon nombre de jeunes vivant des situations épisodiques d'itinérance, on estime à quelques dizaines le nombre de jeunes itinérants chroniques qui choisissent Laval pour point d'ancrage. Plusieurs autres vont s'établir à Montréal où ils trouvent davantage de services.

INTRODUCTION

Ce chapitre s'intéresse aux difficultés d'insertion sociale des jeunes sous l'angle plus particulier de la négligence et des abus, de la marginalité ainsi que de la criminalité. Outre l'influence qu'ils ont les uns sur les autres, ces comportements résultent souvent de facteurs de risque combinés d'ordre individuel, familial, scolaire ou social (Secrétariat à la jeunesse, 2005: 17). Des études démontrent que 10 à 15% des enfants vont avoir des difficultés d'adaptation au cours de leur vie. Si on applique ces données à la région de Laval (2004), il s'agit d'un potentiel de 5700 à 8600 enfants de 5 à 17 ans en 2004. À Laval comme au Québec, les institutions chargées du traitement de ces problèmes sont, outre l'école et la police, confiées aux Centres jeunesse, aux Centres de Santé et de services sociaux et aux organismes communautaires. Le Centre jeunesse de Laval assume des responsabilités en vertu de la *Loi sur la protection de la jeunesse* (DPJ) (pour les cas de négligence et d'abus physiques et sexuels) et de la *Loi sur le système de justice pénale* (pour les cas de délinquance juvénile).

LES ABUS, LA NÉGLIGENCE ET LA VICTIMISATION

À Laval comme ailleurs, des jeunes sont victimes de négligence, d'abandon, d'abus physiques ou sexuels alors que d'autres présentent des troubles de comportement. La victimisation réfère, quant à elle, aux victimes d'actes criminels. Les cas de jeunes Lavallois éprouvant des troubles d'adaptation psychosociale sont pris en charge conjointement par la Direction de la protection de la jeunesse de Laval (DPJ) et l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval.

TABLEAU 1

Nombre de signalements retenus par la DPJ par type de problème à Laval et au Québec

Type de problème	Nb Laval	%	Nb Québec	%
Négligence	475	48	15 946	52
Abus physique	159	16	4 011	14
Abus sexuel	81	8	2 647	10
Trouble de comportement	278	28	6 754	23
Abandon	7	1	423	1
Total	1 000	100	29 781	100

Source : Centre jeunesse de Laval, 2005; Association des centres jeunesse du Québec, 2005.

LES ABUS ET LA NÉGLIGENCE

- Le nombre de signalements retenus à la DPJ pour les enfants et les jeunes de 0 à 18 ans s'élevait à 1000 en 2004-2005. On comprend que ces données ne représentent que la portion quantifiable de l'ensemble des enfants et des jeunes victimes d'abus et de négligence à Laval. Les cas de négligence comptent pour près de la moitié des signalements retenus. Bien que les proportions de cas retenus par type de problèmes s'apparentent à l'ensemble du Québec, on trouve, à Laval, moins de cas de négligence, mais davantage de cas de trouble de comportement comme le montre le tableau 1.

LA VICTIMISATION

Dans l'ensemble du Québec, les voies de fait et les menaces sont les deux types d'infractions contre la personne qui touchent le plus de victimes. Les hommes sont davantage victimes d'homicides et de tentatives de meurtre. Par contre, les femmes sont davantage victimes d'agressions sexuelles, d'autres infractions d'ordre sexuel, d'harcèlements criminels et d'enlèvements et de séquestration. Les jeunes de moins de 18 ans constituent une proportion élevée de victimes d'agression sexuelle ou d'autres infractions d'ordre sexuel. Les risques de victimisation semblent diminuer avec l'âge (Ministère de la sécurité publique, 2004).

Au Ministère de la sécurité publique, les données sur les victimes sont compilées dans les dossiers de crimes contre la personne (à l'exception des vols qualifiés et des crimes d'extorsion) et d'infractions criminelles touchant la conduite automobile. Les taux de victimisation sont le nombre de ces infractions par 100 000 habitants pour lesquels une victime a été identifiée. Le ministère porte une attention particulière aux infractions contre la personne qui ont été commises dans un contexte conjugal.

TABLEAU 2

Taux de victimisation au code criminel, Laval et ensemble du Québec, 1999 à 2003, pour l'ensemble de la population

	1999	2000	2001	2002	2003
Laval	564,2	638,7	726,6	756,3	810,7
Québec	814,9	909	923,5	929,3	865,3

Source : Statistique sur la criminalité Ministère de la sécurité publique, <http://www.msp.gouv.qc.ca/Québec>, 2005.

LES VICTIMES D'INFRACTIONS CRIMINELLES

- Comme on peut le remarquer au tableau 2, de 1999 à 2003, en regard des victimes d'infractions criminelles, la région de Laval affiche des taux inférieurs (près de 200 points) à ceux du Québec dans son ensemble.

- Par contre, entre 1999 et 2003, le taux de victimisation a connu une hausse plus prononcée à Laval (34%) que dans l'ensemble du Québec (14%).
- Le graphique 1 examine les taux de victimisation selon les groupes d'âges. De 1999 à 2002, à Laval, les taux ont augmenté chez les quatre groupes d'âges: une augmentation de 45,1% chez les 15-17 ans, de 27% chez les 18-19 ans, de 47,1% chez les 20-24 ans et de 23,8% chez les 25-34 ans.
- Les taux de victimisation sont plus élevés chez les 15 à 34 ans que dans l'ensemble de la population lavalloise.

LA VIOLENCE CONJUGALE

Le Ministère de la sécurité publique assure un suivi particulier de la problématique de la violence conjugale en la documentant statistiquement d'année en année.

Le tableau 3 montre les taux de victimisation de violence conjugale selon l'âge et la catégorie d'infractions pour les jeunes femmes résidant sur le territoire lavallois.

- Quelle que soit l'année, le taux de victimisation en rapport aux agressions sexuelles est plus fort chez les 12-17 ans. Entre 1999 et 2001, le taux a augmenté de 7 points de pourcentage.

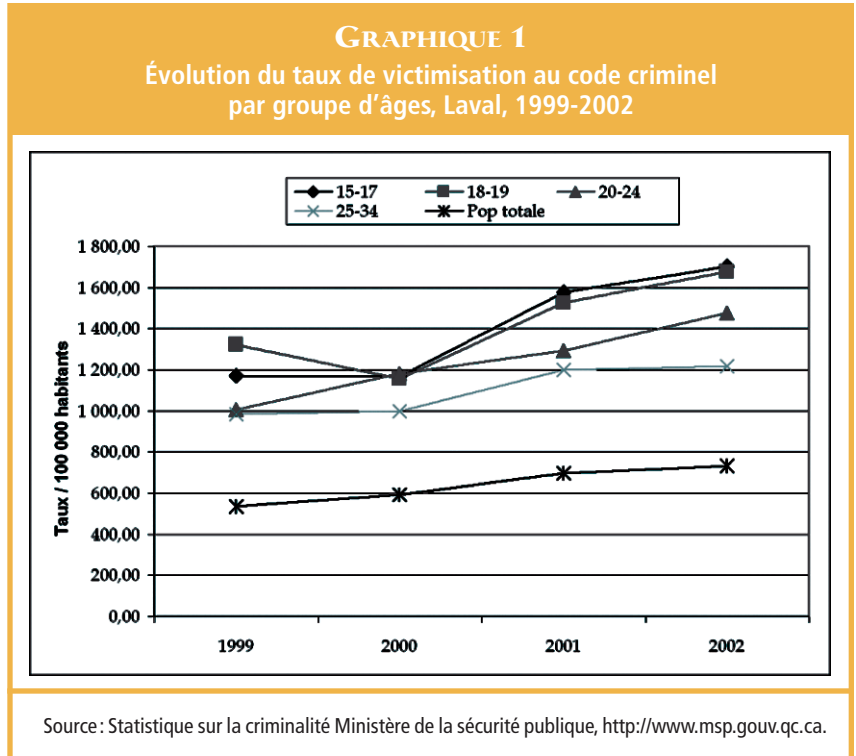


TABLEAU 3
Taux de victimisation de violence conjugale contre les femmes, selon l'âge et la catégorie d'infractions, 1999 à 2001

	1999			2000			2001		
	Âge: 12-17	18-24	25-29	12-17	18-24	25-29	12-17	18-24	25-29
Meurtre et tentative	0	0	0	8,2	6,5	0	0	0	0
Agression sexuelle	32,6	13,1	19,3	24,5	6,5	39	39,6	25,8	9,6
Voies de fait	40,7	359,7	492,1	89,7	401	507,1	134,7	527,9	652,6
Enlèvement /Séquestration	24,4	19,6	0	0	32,3	0	0	0	19,2
Harcèlement criminel	16,3	19,6	48,2	0	64,7	29,3	15,9	64,4	38,4
Proférer des menaces	32,6	104,7	193	24,5	161,7	234,1	15,9	173,8	124,8

Source : Statistique sur la criminalité Ministère de la sécurité publique, <http://www.msp.gouv.qc.ca>

- Les victimes de voies de faits se retrouvent plus fréquemment chez les 18-29 ans, par contre ce sont les 25-29 ans qui affichent les taux les plus hauts.
- Dans toutes les catégories d'âges, les taux de victimisation par voies de faits ont augmenté entre 1999 et 2001.

LA MARGINALITÉ

La manifestation de la marginalité chez les jeunes, vue comme une quête en dehors de normes dans l'établissement de liens sociaux, diffère de ce qu'elle était au courant des années 1960 et 1970. Aujourd'hui, les jeunes de la rue, les gangs de rue et les mouvements anti-mondialisation ont pris le pas sur les mouvements hippies et de la contre-culture (Parazelli, 2003). Cette section s'intéresse plus particulièrement aux jeunes itinérants et aux jeunes membres de gangs de rue de Laval. En l'absence de repères normatifs, les jeunes de la rue et les jeunes des gangs de rue en viennent à inventer leurs expériences de socialisation pour construire leur identité.

LES GANGS DE RUE

La SPCUM définit le gang de rue comme: «*Un regroupement d'individus, habituellement des adolescents ou de jeunes adultes, privilégiant l'utilisation de la force, de l'intimidation, dans le dessein d'accomplir avec une certaine régularité, des actes criminels à caractère violent.*» Les membres de gangs sont habituellement des jeunes qui n'ont pas réussi ni à l'école ni dans les sports. Ils manquent d'occupation, n'ont pas de travail et ont déjà été victimes d'actes criminels. À cause de ces conditions économiques précaires, les jeunes ne voient pas de façon de s'en sortir.

- On note une recrudescence des gangs de rue dans la grande région de Montréal, incluant Laval. On en compterait une trentaine dans la grande région de Montréal. Depuis quelques années, des gangs tentent d'élargir leur territoire, notamment pour la vente de drogues, ce qui entraîne des exactions et des meurtres (Brisson, 2004). À Montréal, le phénomène des gangs de rue est davantage documenté qu'à Laval. Selon la police de Laval, certains membres de gangs de rue habitent à Laval, mais ils n'y établissent pas de territoire défini. Ces jeunes seraient âgés entre 13 et 20 ans. Pour l'instant, il semble que les jeunes de Laval attirés par les gangs de rue ne s'identifient pas automatiquement aux grands gangs de rue de Montréal (Larouche, 2006; Berrit, 2005). La couleur mauve à laquelle certains s'identifient désignerait en fait le refus de s'identifier aux gangs rouges ou bleus situés à Montréal.

L'ITINÉRANCE ET LES JEUNES DE LA RUE

Les personnes itinérantes peuvent être désignées comme celles n'ayant pas d'adresse fixe, de logement stable, sécuritaire et salubre pour les 60 jours à venir, à très faible revenu, avec une accessibilité discriminatoire à son égard de la part des services. Les problèmes d'itinérance sont souvent associés à des problèmes de santé mentale, d'alcoolisme ou d'autres dépendances ou de désorganisation sociale. On distingue de plus en plus trois types d'itinérance: chronique, épisodique et situationnelle et transitoire.

- Il existe peu d'indicateurs fiables permettant d'estimer le nombre de jeunes adultes (16 à 25 ans) sans domicile fixe à Laval. Le *Plan d'action pour contrer l'itinérance à Laval* estime que les itinérants chroniques existent en assez grand

nombre, mais qu'en l'absence de ressources ceux-ci vont vivre à Montréal (RRSSSL, 2003). Ceux-ci seraient surtout des jeunes hommes âgés entre 16 et 30 ans. Le Plan d'action estime à quelques dizaines le nombre d'itinérants chroniques qui choisissent Laval pour point d'ancrage, mais on appréhende un changement de situation avec l'arrivée du métro à Laval.

- Un assez grand nombre d'itinérants épisodiques résident à Laval. On rencontre ces derniers à la faveur d'un court séjour en hébergement ou à travers quelques services sociaux. Enfin, toujours selon le *Plan d'action pour contrer l'itinérance à Laval*, un grand nombre de jeunes adultes présente des risques élevés d'itinérance. Il s'agit de jeunes âgés de 16 à 25 ans qui se retrouvent à la rue à la sortie du centre d'accueil ou à la suite de brefs séjours en prison. Les difficultés pécuniaires, les problèmes de jeu, la toxicomanie ou encore les problèmes de santé mentale rendent ces jeunes particulièrement à risque. Parmi les jeunes à risque, on retrouve également des femmes en difficulté. Il s'agit en partie de femmes victimes de violence domestique.
- En 2005, le gouvernement fédéral a annoncé la reconduction du programme Initiative d'un partenariat en action communautaire (IPAC) sur trois ans afin de venir en aide aux sans-abri du Canada. La ville de Laval figure parmi les villes du Québec qui ont été ciblées par la nouvelle entente entre Québec et Ottawa. Cette entente reconnaît les agences régionales en santé et services sociaux en tant qu'organisation de coordination locale-régionale pour les projets présentés dans le cadre du programme IPAC.

LA DÉLINQUANCE JUVÉNILE ET LA CRIMINALITÉ

Dans cette présentation, la délinquance juvénile se rapporte aux infractions criminelles de jeunes de 18 ans et moins tandis que la criminalité renvoie plus généralement aux jeunes adultes de plus de 18 ans. Les jeunes contrevenants âgés de 18 ans et moins sont pris en charge par la DPJ, tandis que les jeunes adultes âgés de plus de 18 ans qui commettent des crimes sont pris en charge par la police et la sécurité publique.

- Pour ce qui est des taux de perpétration d'infractions criminelles, c'est-à-dire les infractions pour lesquelles un auteur présumé a été identifié, Laval, prise globalement, affiche de meilleurs résultats que ceux du Québec dans son ensemble. Selon des enquêtes au cours desquelles les répondants déclarent les actes criminels qu'ils ont commis, il semble que la participation des adolescents à des activités «illégales» mineures soit assez répandue, mais que peu de ces activités sont signalées à la police ou portées devant un tribunal afin d'être traitées officiellement. Pour la majorité de ces jeunes, ce comportement est temporaire puisqu'un très petit nombre d'entre eux deviennent des récidivistes commettant des infractions graves. Le nombre de jeunes ayant fait l'objet d'une intervention du Centre jeunesse de Laval en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents s'élève à 584 (Centre jeunesse, 2005: 6).
- Des crimes majeurs ont été commis par des adolescents lavallois au cours de la période 2004-2005 et les activités des gangs sont en croissance. Les délégués à la jeunesse doivent alors composer avec quelques adolescents ayant participé à des délits plus graves ou plus enracinés dans la délinquance, même si le nombre de jeunes à suivre est en diminution (Centre jeunesse de Laval, 2005: 6).

TABLEAU 4

Taux de perpétration (/100 000 habitants), Laval et Québec, de 1999 à 2002

	1999	2000	2001	2002
Laval	1 845,7	1 842,1	1 988	1 930,9
Québec	2 558,1	2 433,6	2 414	2 311

Source : Statistique sur la criminalité Ministère de la sécurité publique, <http://www.msp.gouv.qc.ca>

- En ce qui a trait aux infractions criminelles commises par les 18 ans et plus, on remarque que le territoire lavallois affiche des taux plus bas comparativement à ceux affichés par l'ensemble du Québec (tableau 4). On peut noter cependant une tendance à la diminution de la criminalité tant pour le Québec que pour la région de Laval. Cette diminution est soutenue au Québec dans son ensemble de 1999 à 2002, alors qu'à Laval l'année 2001 témoigne d'une augmentation avant de baisser en 2002.

TABLEAU 5

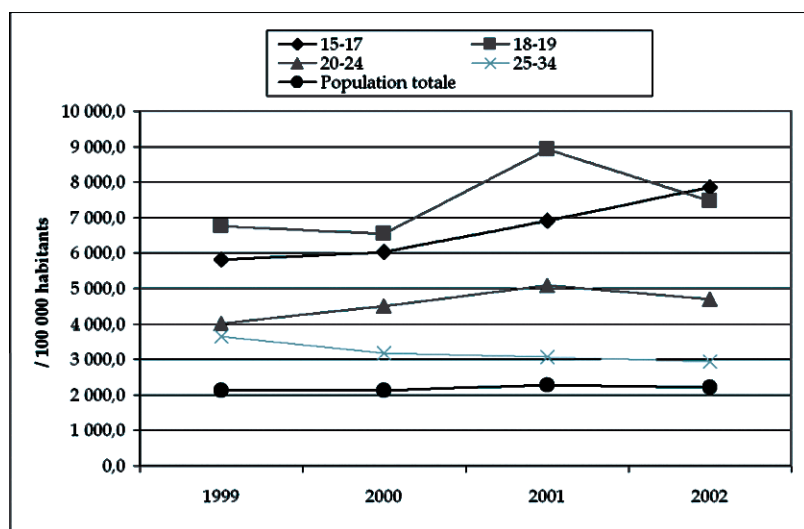
Taux d'infractions au code criminel (/100 000 habitants), aux drogues et stupéfiants, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales Laval, 1999-2002

	Contre la personne	Contre la propriété	Autres (sauf auto)	Véhicule	Total	Drogues	Autres lois fédérales	Lois provinciales
1999	665,4	4 544,1	216,1	843,2	6 268,8	142	0,9	34,3
2000	696,2	4 528,7	238,6	878,1	6 341,6	208,8	0	29,2
2001	799,7	4 097,5	287,2	296,5	5 481	207,2	0,8	15,5
2002	817,5	3 740,5	296,1	201,6	5 055,8	213,6	1,1	23,9

Source : Statistique sur la criminalité Ministère de la sécurité publique, <http://www.msp.gouv.qc.ca>

GRAPHIQUE 2

Évolution du taux de perpétration d'infractions criminelles, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales par groupe d'âges, Laval, 1999-2002



Source : Statistique sur la criminalité Ministère de la sécurité publique, <http://www.msp.gouv.qc.ca>

- Le tableau 5 permet de jeter un regard sur le type d'infractions au code criminel perpétrées sur le territoire lavallois. Ainsi, entre 1999 et 2002, les taux d'infractions contre la personne et ceux relatifs aux drogues et stupéfiants sont en hausse, alors que ceux relatifs aux véhicules et à la propriété sont en baisse.
- Si on examine le graphique 2 qui présente les taux de perpétration d'infractions criminelles selon les groupes d'âges, on remarque que les taux de perpétration d'infractions criminelles diminuent à mesure que l'âge augmente.
- Les taux de perpétration d'infractions criminelles ont connu une légère augmentation de 1999 à 2002 chez les 15-24 ans alors qu'ils ont connu une légère diminution chez les 25-34 ans.
- Enfin, les taux de perpétration d'infractions criminelles des 15-34 ans sont plus hauts que le taux de l'ensemble de la population lavalloise.

CONCLUSION

Les difficultés d'insertion des jeunes Lavallois sont à considérer à la lumière d'autres déterminants et phénomènes que sont la situation des familles lavalloises et le tissu social, le décrochage scolaire ou les indicateurs de santé. En ce sens, les données du présent chapitre devraient être vues comme des symptômes ou des réponses à d'autres dysfonctionnements.

- On remarque que les nouvelles formes de marginalisation, telles que l'itinérance ou l'adhésion à des gangs de rue criminalisés, en émergence depuis quelque temps à Montréal, atteignent aussi la population des jeunes de Laval et préoccupent les intervenants sociaux.
- Bien que les taux de victimisation soient généralement inférieurs à ceux de la moyenne québécoise, les jeunes Lavallois constituent une proportion importante des victimes d'agressions physiques ou sexuelles.
- Par ailleurs, Laval connaît, depuis les dernières années, une croissance accrue de ses taux de victimisation. On signale, notamment, des augmentations au chapitre des voies de faits et des agressions sexuelles chez les adolescentes et les jeunes femmes.
- Bien que l'on note une baisse générale de la criminalité à Laval, comme ailleurs au Québec, il en demeure que les jeunes âgés de 15 à 34 ans affichent des taux d'infractions plus élevés que pour l'ensemble de la population lavalloise.
- On a remarqué, au début des années 2000, une augmentation des infractions contre la personne et reliées aux drogues, en même temps qu'une baisse des infractions relatives aux véhicules et à la propriété.

CONCLUSION PORTRAIT DES JEUNES LAVALLOIS

Ce regard porté sur les jeunes Lavallois nous a permis de dégager quelques éléments percutants.

Les jeunes de 15 à 29 ans de la région de Laval voient leur poids démographique diminuer et leurs caractéristiques sociodémographiques sont moins homogènes avec la venue d'une population de jeunes immigrants venant principalement du Liban, d'Haïti et de la France. Au niveau de l'éducation, ils ont un rattrapage à effectuer alors qu'ils sont plus nombreux à ne pas fréquenter l'école et qu'ils présentent un taux de diplomation au niveau secondaire inférieur à celui de l'ensemble du Québec. Tous les indicateurs démontrent cependant une amélioration de leurs conditions d'emploi entre 1996 et 2001. Un moins grand nombre d'entre eux sont en chômage et un plus grand nombre occupent un emploi à temps plein ou à temps partiel.

Tout comme l'ensemble des Québécois, les jeunes Lavallois sont de plus en plus nombreux à demeurer dans la maison familiale. Chez ceux qui choisissent de voler de leurs propres ailes, on remarque que plus ils sont jeunes, plus ils optent pour la vie en solo ou en colocation et, qu'à contrario, plus ils vieillissent, plus ils se retrouvent dans des ménages familiaux. Par contre, dans la plupart des cas, les familles monoparentales ont une femme à leur tête. Au chapitre des conditions de vie, on remarque sans grande surprise que plus on est jeune et plus on a de chances d'être locataire. Bonne nouvelle cependant : chez les plus âgés, on retrouve de plus en plus de femmes propriétaires. Le niveau de bien-être des jeunes ménages fluctue selon un ensemble de variables. Retenons cependant que les ménages soutenus par une femme, les familles monoparentales, les ménages locataires et les ménages d'une seule personne présentent plus de difficultés que les autres ménages.

Les jeunes Lavallois ne sont pas en bonne santé : plus ils avancent en âge, moins ils pratiquent une activité physique et plus ils présentent un excès de poids, surtout chez les hommes. L'alcool et la cigarette sont des expédients grandement prisés par les 25-29 ans, tandis que la drogue attire les plus jeunes. Le taux de détresse psychologique des jeunes de 15-24 ans ne semble pas problématique ; par contre le taux de suicide des 25-34 ans est important. On dénote, depuis vingt ans, une forte augmentation du taux de grossesses et du taux d'avortements chez les jeunes filles de moins de 20 ans. Les taux de victimisation sont plus élevés chez les jeunes que dans l'ensemble de la population lavalloise. Même si certains membres de gangs de rue habitent Laval, ils n'y établissent pas leur territoire. Peu nombreux à vivre sur le territoire lavallois, les jeunes itinérants choisissent surtout Montréal comme point d'ancrage.

Dans l'optique d'un développement humainement et socialement durable qui assure l'amélioration du bien-être humain (ou son maintien), ce dernier étant déterminé par des caractéristiques personnelles (éducation, santé, insertion, accès au travail) ou collectives (cohésion sociale, niveau et répartition des richesses, etc.), il y a certes des actions à poser afin d'améliorer les conditions de vie des jeunes Lavallois. Leurs besoins doivent être au centre des préoccupations des décideurs et analysés à partir de l'environnement social et économique qui influence leur vie.

RÉFÉRENCES

CHAPITRE 1

GIRARD, Chantal, Normand THILBAULT et Dominique ANDRÉ, «La migration interrégionale au Québec au cours des périodes 1991-1996 et 1996-2001», dans *La situation démographique au Québec, bilan 2002*, Québec, Institut de la statistique du Québec. Sur Internet:

http://stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/pdf/bilan02_1.pdf

Institut de la Statistique du Québec, Profil des régions, démographie. Sur Internet: www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil13/13societe_index.htm#demographie

Source: Ville de Laval, Site Internet, Cartes de la ville et statistiques, profil socio-économique: www.ville.laval.qc.ca/

Statistique Canada, Tableaux thématiques, composition linguistique. Sur Internet: www12.statcan.ca/francais/census01/products/standard/themes/ListProducts.cfm?Temporal=2001&APATH=3&THEME=41&FREE=0

CHAPITRE 2

ALLAIRE, Sylvie et Denis BRUNEAU, *La fréquentation scolaire et la participation des jeunes de 15 à 24 ans au marché du travail*, Étude statistique sur la situation à Laval, Emploi-Québec Laval, Collège Montmorency, Laval, 2002.

GAUTHIER, Madeleine, *La jeunesse au Québec*, Éditions de l'IQRC, Sainte-Foy, 2003.

Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport, *Indicateurs de l'éducation*, édition 2005, Secteur de l'information et des communications. Sur Internet: http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/indic05/indicateurs_index.htm

Ministère de l'Éducation, *Portrait statistique de l'éducation, Région administrative de Laval (13)*, décembre 2003. Sur Internet: <http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/portraits%5Fregionaux/backup/DOC-LAVAL.pdf>

Statistique Canada, recensement 1996 et 2001. Sur Internet: <http://www12.statcan.ca/francais/census01/home/Index.cfm>

Statistique Canada, Profil des communautés. Sur Internet: <http://www12.statcan.ca/english/Profil01/CP01/Index.cfm?Lang=F>

Ville de Laval, Cartes de la Ville et statistiques. Sur Internet: <http://www.ville.laval.qc.ca/>

CHAPITRE 3

VULTUR, Mircea. «L'insertion professionnelle des jeunes au Québec: évolution et situation actuelle» dans Madelaine GAUTHIER (dir.), *Regard sur la jeunesse au Québec*, Éditions de l'IQRC, 2003, pp. 57-71.

Institut de la Statistique du Québec, Profil des régions, marché du travail et rémunération. Sur Internet: www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil13/13societe_index.htm#marche_travail

CHAPITRE 3 (suite)

Statistique Canada, recensement 1996 et 2001. Sur Internet : www12.statcan.ca/francais/census01/home/Index.cfm

Centre Local de développement Laval : sur Internet : www.lavaltechnopole.com/fr/

CHAPITRE 4

Conseil du statut de la femme (2002). *Des nouvelles d'elles*, les jeunes femmes du Québec, Gouvernement du Québec, Québec, 97 pages.

DAGENAIS, Hélène (2006). *Les ménages d'une seule personne et le logement au Québec*, Gouvernement du Québec, Québec, 91 pages.

DUCHARME, Marie-Noëlle (2005). *Les pratiques organisées d'habitation partagée au Québec*, Rapport de recherche déposé à la SHQ, 60 pages.

GAUTHIER, Madeleine (2003). *La jeunesse au Québec*, Éditions de l'IQRC, Sainte-Foy, 155 pages.

TISON, Marc (2005). «Attachés à ses parents. Quand les enfants sont ancrés à la maison» *La Presse*, 24 avril 2005.

CHAPITRE 5

Conseil du statut de la femme (2002). *Des nouvelles d'elles*, les jeunes femmes du Québec, Gouvernement du Québec, Québec, 97 pages.

DAGENAIS, Hélène (2006). *Les ménages d'une seule personne et le logement au Québec*, Gouvernement du Québec, Québec, 91 pages.

GAUTHIER, Madeleine (2003). *La jeunesse au Québec*, Éditions de l'IQRC, Sainte-Foy, 155 pages.

MOLGAT, Marc (1996). *La précarisation de la situation résidentielle des jeunes au Québec*, sous la direction de Madeleine Gauthier, INRS Culture et société, Société d'habitation du Québec, 117 pages.

NOBERT, Yves (2003). «Le logement au Québec et en Ontario en 2001: des profils contrastés», *Données socio-démographiques en bref*, volume 7, numéro 2, Institut de la statistique du Québec.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (2005). *L'habitation au Québec, Laval profil statistique*, Gouvernement du Québec, Québec, 78 pages.

CHAPITRE 6

Conseil du statut de la femme (2002). *Des nouvelles d'elles*, Les jeunes femmes du Québec, Gouvernement du Québec, Québec, 97 pages.

GAUTHIER, Madeleine (2003). *La jeunesse au Québec*, Éditions de l'IQRC, Sainte-Foy.

Institut national de la santé du Québec (2004). *L'épidémiologie du suicide au Québec: que savons-nous de la situation récente?* Québec.

CHAPITRE 6 (suite)

Institut de la statistique du Québec. *Enquête sociale et de santé 1998*, 2^e édition, Québec, l'Institut 2000, 642 pages.

Ministère de l'Éducation (2001). *Jeunes filles enceintes et mères adolescentes: un portrait statistique*, Gouvernement du Québec, Québec, 21 pages.

Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval (2001). *Enquête sociale et de santé 1998*, Rapport régional Laval, 160 pages.

TREMBLAY, Joël, ALLAIRE, Gilles, DUFRESNE, Jean, LECAVALIER, Marie et Yves NEVEU (2004). *Les Centres de réadaptation pour personnes alcooliques et autres toxicomanes. Chefs de file des services en toxicomanie et jeu pathologique*, Fédération québécoise des centres de réadaptation pour personnes alcooliques et toxicomanes, Montréal, 70 pages.

CHAPITRE 7

Association des Centres jeunesse du Québec (2005), Rapport d'activité de l'Association des Centres de jeunesse du Québec 2004-2005, Québec, 44 pages.

BERRIT, *Virginie avec la collaboration de Louis ROUSSEAU (2005)*, *Sentiment de sécurité et climat social à St-François de Laval*. Pour la Table de concertation jeunesse du territoire des Mille-Îles, Laval, 134 pages.

BRISSON, Mélanie (2004), «Le fléau des gangs de rue», Le journal de Montréal, 8 janvier 2004.

LAROUCHE, Vincent (2006), «Leur couleur: mauve», Le journal de Montréal, 6 septembre 2006-10-01.

Centre jeunesse de Laval, Statistiques du 1^{er} avril au 31 mars 2004, Laval.

Ministère de la sécurité publique (2004), La criminalité au Québec, Statistiques 2003, Québec.

MATARAZZO, Anthony (2005), *Les comparutions devant les tribunaux d'un groupe de jeunes et de jeunes adultes*, Ottawa, Tendances sociales canadiennes, Statistiques Canada.

Ministère de la Sécurité publique (2004), La criminalité au Québec, Gouvernement du Québec, Québec, 77 pages.

PARAZELLI, Michel (2003), *Les jeunes en marge: en quête d'un lien social véritable*, dans GAUTHIER, Madeleine (2003), *Regard sur la Jeunesse au Québec*, Québec, Les Éditions de l'IQRC, 155 pages.

Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval (2003), *Plan d'action régional 2003-2006*. Contrer l'itinérance à Laval: se donner les moyens pour le mieux-être de chacun, Laval.